

Dimanche à Auteuil

Croire au "Prédicateur" ?



GRANDE COURSE DE HAIES DE PRINTEMPS (GR. III - QUINTÉ+). Premier et deuxième du Prix Prédicateur, le 16 mars dernier, Next Round (à droite) retrouve Plumeur (à gauche). Si le premier nommé a été pénalisé et a joué la carte de la fraîcheur, en vue de ce très gros handicap, le second a depuis confirmé sa grande forme dans le Prix Rose Or No à Enghien. Mais si la ligne du "Prédicateur" est souvent la bonne, il ne faut pas pour autant négliger les concurrents ayant emprunté les chemins de traverse, à l'image d'Ultra Lucky.

PRIX KERJACQUES

Impressionnant Timoko

Cheval hors norme, Timoko, quinze jours après avoir fini quatrième du Prix de l'Atlantique pour sa rentrée, s'est montré le plus fort dans le Prix Kerjacques, vendredi soir, à Vincennes, enregistrant ainsi le vingtième succès de sa carrière (dont seize groupes !). Venu en tête dans la descente, puis relayé par Rapide du Digeon en plaine, ce crack fait preuve de supériorité dans la ligne droite, aux dépens du protégé de Thierry Raffegaud, une nouvelle fois remarquable, et de Roi du Lupin, auteur d'un bon dernier kilomètre.

■ V.B.

Bien parti, puis attentiste à proximité des animateurs, Rapide Lebel ne peut se montrer dangereux dans la ligne droite, finissant sixième. Crédité de la réduction de 1'12"7 sur 2.700 mètres G.P., Timoko fait dire à Richard Westerink : "Il peut faire toutes les distances. Son grand objectif reste l'Ellitopp." Cette perspective ravit Björn Goop, qui le drivait pour la première fois : "Je n'ai jamais mené un tel cheval. C'est une Ferrari ! J'espère que nous serons invités le 25 mai."

L'EUROPE DANS LA COURSE

Députée européenne Europe-Écologie (actuelle vice-Présidente du groupe des Verts/ALE au Parlement européen) et tête de liste pour les élections européennes dans la région Sud-Est, Mme Michèle Rivasi a répondu aux questions que nous avons posées aux différents candidats. Un point de vue que nous avons choisi de publier, par respect du pluralisme des idées et par devoir d'information...

LISTE EUROPE ÉCOLOGIE

Michèle Rivasi

► Aujourd'hui plus de 76.000 personnes vivent en France grâce à la filière hippique. Cette filière ne mérite-t-elle pas à vos yeux un traitement particulier au sujet de la TVA, comme en ont par exemple bénéficié les activités équestres ?

La filière hippique et la filière équestre sont deux mondes différents et n'engrangent pas du tout les mêmes profits. Il était important de protester contre la hausse de la TVA pour les centres équestres, et le Gouvernement a concédé à quelques aménagements pour que ceux-ci ne soient pas trop durement touchés par la hausse de TVA à 20 %. Malgré cela, de nombreuses structures sont aujourd'hui en liquidation judiciaire et doivent fermer leurs portes, au grand dam des gérants et des cavaliers. En ce qui concerne la filière hippique, celle-ci n'est pas à plaindre, et je fais confiance à ses représentants pour venir s'exprimer à Bruxelles pour promouvoir son importance économique et agir avec les différentes fédérations européennes.

L'Europe a obligé la France à développer une concurrence au PMU sur les paris en ligne. Avec le recul, pensez-vous que cela a été bénéfique de briser le monopole du PMU ? Je n'ai pas d'avis sur cette question.

Les enjeux sur les paris hippiques chutent depuis quelques mois alors que ceux sur les paris sportifs augmentent considérablement. Faut-il à votre avis briser les monopoles que la Française des Jeux et le PMU ont respectivement sur l'activité des paris sportifs et hippiques dans les points de vente ?

Je n'ai pas de passion particulière pour les courses et estime même qu'il s'agit d'une activité assez malsaine. Le jeu peut devenir une obsession pour certains, qui vont jusqu'à ruiner leur famille pour assouvir leur fièvre du gain. Et derrière le décor, il y a des chevaux qu'on exploite et qui souffrent...

Êtes-vous favorable à une harmonisation européenne des règles hippiques (médication, code des courses, fiscalité) ? Une harmonisation européenne des règles hippiques permettrait en effet de garantir plus de bien-être des chevaux de course, donc oui je suis pour.

Les courses, notamment d'obstacle, sont montées au doigt au nom du bien-être animal. Faut-il selon vous donner le même statut au cheval qu'un animal domestique ? Il est tout à fait normal de s'inquiéter du bien-être des chevaux de course. Ceux-ci sont exploités au-delà de leurs capacités

physiques, souvent dopés pour être plus performants et n'existent aux yeux de leurs propriétaires que comme machines à gagner de l'argent. Pour les courses d'obstacle, il arrive que les entraîneurs mettent des liniments irritants sur les jambes des chevaux, ou bien des barbelés, pour que les chevaux fassent tout pour éviter un contact avec le barre et sautent donc par-dessus.

Seuls les grands cracks bénéficient d'un traitement de luxe. Ceux qui ne sont pas assez performants sont vite réformés et au lieu d'avoir une retraite bien méritée, prennent la direction des abattoirs et subissent des conditions de transport parfois inacceptables. C'est pour cela que donner aux chevaux le statut d'animal de compagnie permettrait de classer en actes de cruauté les mauvais traitements qu'ils sont nombreux à subir. Pour rappel, le code pénal prévoit, dans ses articles 521-1, R. 653-1, R. 654-1 et R. 655-1, des peines d'emprisonnement et d'amende pour des actes de cruauté ou mauvais traitements envers un animal domestiqué ou apprivoisé ou tenu en captivité.

Ainsi, les auteurs de maltraitance pourraient être condamnés plus lourdement et les conditions de vie des chevaux améliorées. Michèle Rivasi, députée européenne Europe-Écologie et tête de liste pour les élections européennes dans la région Sud-Est

DIMANCHE À AUTEUIL PRIX JAMES HENNESSY

Macaire, force 3

Six partants dont trois Macaire, tel est le plateau proposé dans ce steeple-chase pour 4 ans. Au contraire de la quantité, la qualité est au rendez-vous.



AUTEUIL,
le 20 avril 2014.
Facile lauréate pour
ses premiers pas
sur le steeple-chase
d'Auteuil, la très en
forme Laty se
présente comme la
jument à battre
dans cette liste.
Photo : Scoop Dyga

► Remporté notamment par des chevaux de la trempe de Long Run (2009) ou Kauto Stone (2010) ces dernières années, le Prix James Hennessy, listé pour steeple-chasers de 4 ans, disputé sur 4.300 mètres, a réuni six partants. Parmi eux, trois proviennent de l'entraînement de Guillaume Macaire. Restant sur trois victoires dans cette spécialité, Laty devra rendre du poids à quatre de ses adversaires. "Elle est très plaisante", avait indiqué Arnaud Duchêne, qui lui sera de nouveau associé. Lors de sa dernière victoire, elle a fait son travail en pouliche très pro". Le jockey était également le partenaire de Beware, atout de l'entraîneur royaillais, lors de ses récents débuts victorieux sur le steeple. ■ HALIM BOUAKAKZ

► À Compiègne. Ce cheval tardif "a besoin de se faire", dixit Guillaume Macaire, mais c'est un bon". Venant d'ouvrir son palmarès, Gélyroni, son troisième atout, va effectuer ses débuts en steeple mais, vu son aptitude à Auteuil, qu'il vient de démontrer, il ne devrait avoir aucun mal à passer les gros.

Parmi les trois opposants à "l'armada Macaire", il convient d'évoquer Royale Flag, judicieuse acquisition et irréprochable en steeple, ainsi que Jupiter du Berlais, qui portera aussi le top-weight et qui vient de s'imposer sûrement pour ses premiers pas sur le steeple-chase d'Auteuil. Enfin, Raphaëline va tenter de faire aussi bien que lors de ses débuts sur le steeple. ■ HALIM BOUAKAKZ

USED TO ME

BRILLANT LAURÉAT DU GRAND PRIX DU CENTRE-EST

MARDI 29 AVRIL À LYON

Restent quelques saillies à vendre
CONDITIONS DE MONTE :
 Réservation : 200 € HT non reportable
 + 2 500 € HT par poulain vivant



HARAS DE LA PERRIERE - 61500 BELFONDS

Tél: 02 33 81 21 30 - Fax: 02 33 81 21 31 - Mail: haras.de.la.perriere@wanadoo.fr

PROGRAMME

DIMANCHE

Quinté
 AUTEUIL
 R1 13h00.....p.3 à 12

AGEN
 R2 10h55.....p.13 à 19

LA CAPELLE
 R3 15h05....p.20 à 26

AUTRES RÉUNIONS

► Fougères R4 14h35 (p.27)
 ► Senones-Pouancé R5 11h30 (p.27)
 ► Sha Tin R6 10h05 (p.36)
 ► Cologne R7 16h45 (p.28)
 ► Naples R8 14h15 (p.40)
 ► Newmarket R9 16h25 (p.28)
 ► Avignon R10 13h30 (p.27)

AUJOURD'HUI

R1 VINCENNES
 R2 LYON-LA SOIE
 R3 HYÈRES
 R4 SAINT-CLOUD

TIRELIRE 8.200.000€

Hier Quinté à VINCENNES
 1^{er} 2nd 3rd 4th 5th
 5 13 4 6 14

Ordre : 77.513,60 € pour 2 €

CÔTÉ PROS



EN VUE

Stévan Bourgois

L'apprenti poursuit sa carrière en obstacle et sera en selle sur Vangel de Cerisy ce dimanche dans le Quinté+.

Lire en page 39

Lire en page 39

LA QUESTION DE LA SEMAINE
PARIS-TURF

Des quatre commentaires suivants, quel est, selon vous, celui qui convient le mieux à la victoire de Cirrus des Aigles devant Trêve dans le Prix Ganay ?

► Le meilleur a gagné, 20,2%
 ► Le terrain très souple a favorisé Cirrus des Aigles, 16,2%

► Cirrus des Aigles était plus affûté que Trêve...., 34,5%

► C'est le jockey (Christophe Soumillon) qui a fait la différence, 29,1%

Votre réponse et votre commentaire sur paris-turf.com

EN LIGNE

paris-turf.com

► Vidéo : Jérémie Levy décortique le Critérium des 4 Ans (Quinté+) et vous livre son conseil de jeu.

leturf.fr

► Sur le Critérium des 4 ans (Vincennes C5 à 15 h 08), jouez en SIMPLE GAGNANT sur [LETURF](http://LETURF.FR) en minimisant les risques. Si votre favori termine malheureusement deuxième, LETURF vous rembourse (voir conditions sur le site).



TROPHÉE VERT

HIPPODROME FOUGÈRES

DIMANCHE 4 MAI 2014

M 00150 - 503 - F: 1,70 €

Barcode: M 00150 - 503 - F: 1,70 €

Suisse : 3,40 CHF - Guyane : 2,60 €